

# COMMISSION VENDEENNE DU PALET

## NOUVEAUTE

### CHAMPIONNAT UNIQUEMENT – BONIFICATION À LA PLAQUE

**Nouveauté 2019.2020** : Les points d'attributions à un match gagné, nul ou perdu.

\* Les notations en guillemets correspondent aux : « Pts Total (Total = Plaques+Ex) et Pts Plaque »

Match « GAGNE et GAGNE » : Pas de changement \* 3 / 1 \*

Match « GAGNE et PERDU » : **Nouveauté 2019.2020** \* 3 / 2 \*

Match « NUL » : Pas de changement \* 2 / 2 \* (Aucune bonification à la plaque)

Match « PERDU et GAGNE : **Nouveauté 2019.2020** \* 2 / 3 \*

Match « PERDU et PERDU : Pas de changement \* 1 / 3 \*

**\*\*\* La « Bonification à la Plaque » sera ajustée par la CVDP \*\*\*.**

### CHAMPIONNAT ET COUPE

**La date limite des licences est reportée au 30 novembre de la saison en cours.**

**♦ Au coup de sifflet du lancement d'une partie, le club ne doit plus servir à boire.**

- ❖ **ATTENTION : Feuille de match A4 incomplète => 10.00 €**
- ❖ **RAPPEL : ♦ Attribution des points d'exempts :**
- ❖ **Les exempts sont calculés de 16 à 40 joueurs (8 à 20 en coupe), c'est-à-dire :**
- ❖ **Pas de point d'exempt en dessous de 16 joueurs (8 éq.) et pas de point d'exempt au-delà de 40 joueurs (20 éq.).**
- ❖ **1 Pt par joueur et par partie en Championnat et 2 Pts par équipe formée et par partie en Coupe.**

**RAPPEL** - Tous les résultats de votre match (Scores et nombre joueurs) devront IMPERATIVEMENT être saisis à la fin de chaque rencontre sur votre site « [le-palet.com](http://le-palet.com) » ou avant le samedi matin 10h00 dernier délai (La bonification plaque sera ajustée par la CVDP).

**ATTENTION** - Aucune photo de feuille de match ne sera acceptée comme document valide. Votre feuille de match doit être envoyée (PDF) avant le mardi minuit au secrétaire de la commission à l'adresse suivante par mail : [Commission-CVDP85@hotmail.fr](mailto:Commission-CVDP85@hotmail.fr). Aucune autre adresse de communication ne sera acceptée.

### **Dates des tirages de la Coupe :**

Le tirage du 2<sup>ème</sup> tour aura lieu le samedi 19 octobre 2019 lors de la réunion du bureau du CDSMR, un délai de 48h pourra être respecté avant la publication sur votre site.

Le tirage du 3<sup>ème</sup> tour aura lieu le mercredi 27 novembre 2019 aux Essarts lors de la réunion à la préparation des finales et en présence des responsables des clubs organisateurs concernés, un délai de 48h pourra être respecté avant la publication sur votre site.

### CHAMPIONNAT JEUNE

Merci de lire le nouveau règlement du Championnat Jeune 2019-2020.

Une réunion est prévue le mercredi 04 septembre 2019 aux Essarts avec les responsables jeunes pour évoquer le nouveau règlement du Championnat Jeune et le nombre de participants.

### **FINALE COUPE ET CHALLENGE (ATTENTION EXCLUSIVEMENT POUR LES FINALES)**

Les Finales Coupe et Challenge sont autorisés jusqu'à 22 équipes maximum depuis la saison 2013-2014 et à l'avenir si cette nouveauté n'engendre aucun problème majeur d'organisation.